Volume 19 Issue 7
Originally issued as C2



Global Journal of Management and Business Research: C Finance
Volume 19 Issue 2 Version 1.0 Year 2019
Type: Double Blind Peer Reviewed International Research Journal
Publisher: Global Journals
Online ISSN: 2249-4588 & Print ISSN: 0975-5853

# La Contribution Des Etablissements De Microfinance A L'inclusion Financiere En Zone Cemac

By Tangakou Soh Robert
*Université de Dschang*

*Abstract-* This work aims to assess the effects of financial inclusion on economic growth in the CEMAC zone. The approach used for financial inclusion is that of microfinance, which is defined as an activity carried out by approved entities that do not have the status of a bank or financial institution. The study period extends from 2007 to 2016, the software used for data analysis is EVIEWS, it is accompanied by two econometric tests namely the VAR model (which establishes the causal link) and the Granger causality (from which two-dimensional causality results). The results of this empirical study show that the level of savings, the volume of credit, the number of agencies and the population have a positive and significant influence on financial inclusion. Monetary authorities must therefore contribute to improving financial inclusion, in particular by promoting citizen's financial education, setting up a platform for financial support system. Tracking progress in terms of financial inclusion and tools for promoting financial inclusion in CEMAC zone.

*Keywords:* *contribution, microfinance, financial inclusion, CEMAC.*

*GJMBR-C Classification:* *JEL Code: G21*



*Strictly as per the compliance and regulations of:*



© 2019. Tangakou Soh Robert. This is a research/review paper, distributed under the terms of the Creative Commons Attribution-Noncommercial 3.0 Unported License http://creativecommons.org/licenses/by-nc/3.0/), permitting all non-commercial use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

# La Contribution Des Etablissements De Microfinance A L'inclusion Financiere En Zone Cemac

Tangakou Soh Robert

*Resume-* Ce travail se propose d'apprécier les effets de l'inclusion financière sur la croissance économique en zone CEMAC. L'approche utilisée pour l'inclusion financière est celle de la microfinance qui se définit comme une activité exercée par les entités agréées n'ayant pas le statut de banque ou d'établissement financier. La période d'étude s'étend de 2007 à 2016, le logiciel utilisé pour l'analyse des données est EVIEWS, celui-ci est accompagné de deux tests économétriques à savoir le modèle VAR (qui permet d'établir le lien de causalité) et le test de causalité au sens de Granger (duquel découle une causalité bidimensionnelle). Les résultats dégagés de cette étude empirique montrent que le niveau d'épargne, le volume de crédit, le nombre d'agences et la population influencent positivement et significativement l'inclusion financière. Les autorités monétaires doivent donc contribuer à l'amélioration de l'inclusion financière notamment par la promotion de l'éducation financière des citoyens, la mise en place d'une plateforme pour le financement des startup et la mise en place d'un dispositif de suivi des progrès en terme d'inclusion financière et des outils pour la promotion de l'inclusion financière en zone CEMAC.

*Motsclés: contribution, etablissements de microfinance, inclusion financière, CEMAC.*

*Abstract-* This work aims to assess the effects of financial inclusion on economic growth in the CEMAC zone. The approach used for financial inclusion is that of microfinance, which is defined as an activity carried out by approved entities that do not have the status of a bank or financial institution. The study period extends from 2007 to 2016, the software used for data analysis is EVIEWS, it is accompanied by two econometric tests namely the VAR model (which establishes the causal link) and the Granger causality (from which two-dimensional causality results). The results of this empirical study show that the level of savings, the volume of credit, the number of agencies and the population have a positive and significant influence on financial inclusion. Monetary authorities must therefore contribute to improving financial inclusion, in particular by promoting citizen's financial education, setting up a platform for financial support system. Tracking progress in terms of financial inclusion and tools for promoting financial inclusion in CEMAC zone.

*Keywords: contribution, microfinance, financial inclusion, CEMAC.*

## I. Introduction

Selon Helms (2006), la micro finance tient son origine des services financiers informels existants depuis des siècles. La première boutique de prêts sur gage est née en Europe en 1462, dans le but de lutter contre les pratiques usuraires. Mais ce n'est qu'en 1515 que l'on autorisera la facturation du taux d'intérêt selon Helms (2006). La première société coopérative et de crédit (SACCO), quant à elle, fut fondée en Rhénanie, en 1849, tout en s'appuyant progressivement sur l'épargne collectée pour octroyer des crédits, c'est-à-dire en mutualisant l'épargne des uns pour la prêter à d'autres (Boyé et al., 2006).

Au sein de la sous-région CEMAC, le premier EMF[1]voit le jour au Cameroun, la micro finance sous sa forme traditionnelle (tontine) date de plus d'un siècle (Creuset, 2006). Elle a démarré de manière formelle en 1963 avec la création de la première coopérative d'épargne et de crédit (« Credit Union » ou « Caisse Populaire » ou « Coopec » ) en zone anglophone du Cameroun sous l'impulsion des missionnaires hollandais (Ces Coopec sont aujourd'hui regroupées au sein de la Cameroon Cooperative Credit Union League (CamCCUL), le plus grand réseau des établissements de micro finance du Cameroun. Ce réseau a même créé en 2000 une banque commerciale : l'Union Bank of Cameroon. Mais la microfinance n'a cependant connu un essor remarquable et ne s'est diversifiée qu'à partir du début des années 90 à la faveur des lois n°92/006 du 14 août 1992 relative aux sociétés coopératives et aux groupes d'initiative commune. Il faut également signaler ici, que la crise du secteur bancaire de la fin des années 80 et la restructuration de ce secteur qui a suivi ont entraîné la liquidation de plusieurs banques, la fermeture de la presque totalité des guichets de banques dans les zones rurales et les petites villes, et le licenciement de nombreux cadres de banques. Ces derniers vont se reconvertir en créant de nombreuses Coopératives d'Epargne et de Crédit (Coopec) fonctionnant ou essayant de fonctionner comme des quasi-banques.

En termes généraux, la microfinance est la provision d'une variété de services financiers à ceux qui sont exclus du système formel (Burritt, 2006) et parfois pour des motifs d'ordre financier, social, culturel et de genre.

La micro finance représente l'intermédiaire bancaire classique en faveur des pauvres qui sont

*Author: B.P 664 Bafoussam, Université de Dschang, Cameroun. e-mail: tangakou@yahoo.fr*

[1] Etablissement de MicroFinance



© 2019 Global Journals

généralement exclus du système bancaire classique (Kobou et al., 2009). C'est sans doute la raison pour laquelle l'objectif généralement attribué à la microfinance est celui de réduction de la pauvreté (Hermes & Lensink, 2007; Kobou et al., 2009).

De façon générale, la microfinance se réfère à une vision du monde où « *le maximum de foyers pauvres ou assimilés peuvent avoir un accès permanent à une gamme de services financiers de grande qualité et adaptés à leurs besoins incluant non seulement le crédit mais l'épargne, l'assurance et les transferts de fonds* »[2].

Selon le règlement 01/02/CEMAC/UMAC/COBAC, « *la microfinance est une activité exercée par les entités agréées n'ayant pas le statut de banque ou d'établissement financier. Les activités pratiquées par celle-ci sont les opérations de crédit et/ou de collecte de l'épargne, elle offre des services financiers spécifiques au profit des populations évoluant pour l'essentiel en marge du circuit bancaire traditionnel* ». Sur le plan pratique, les EMF se différencient des établissements de crédit notamment parce qu'ils ne sont pas habilités à effectuer directement des opérations avec l'étranger (achat/vente des devises, remise documentaire, crédit documentaire…), et ils ne sont pas agréés à effectuer des opérations directement sur le marché monétaire (ils encaissent les chèques des établissements de crédit dont leurs clients sont bénéficiaires à travers des comptes qu'ils sont tenus d'ouvrir dans les banques).

Le règlement ci-dessus relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité des EMF dans la zone CEMAC, regroupe les établissements en trois catégories qui sont:

Les *EMF de catégorie 1,* ils procèdent à la collecte de l'épargne de leurs membres qu'ils emploient en opérations de crédit. Ils ne fonctionnent qu'avec leurs membres c'est-à-dire que chaque client détient une part d'actions dans le capital de l'entreprise, ce sont des mutualistes. Ils peuvent aussi être des coopératives ou des établissements de type associatif. Nous citons à titre d'exemple la Mutuelle de Crédit Communautaire ($MC^2$).

Les *EMF de catégorie 2,* ceux-ci ont une caractéristique différente du premier type à savoir qu'ils accordent des crédits aux membres et non membres. Dans la même lancée ils collectent les dépôts des épargnants. Ce sont uniquement les sociétés anonymes. Comme exemple nous avons Express Union finance S.A.

Les *EMF de catégorie 3* ont une particularité, ils fonctionnent sous forme de réseau. Ceux-ci accordent des crédits aux tiers sans exercer l'activité de collecte de l'épargne(les établissements de microcrédit, les projets, les sociétés qui accordent des crédits filières ou les sociétés de caution mutuelle).

S'agissant du capital social minimum, pour les *EMF de première catégorie la réglementation* en CEMAC *n'exige pas de seuil*. Par contre les *établissements de deuxième catégorie* doivent obligatoirement détenir un *capital social minimum de 300 millions XAF*, quant à la *catégorie 3* la réglementation exige *150 millions XAF à titre de capital minimum* et ceci depuis la dernière assemblée de la COBAC qui s'est tenue le 25 juin 2018. Selon le nouveau règlement diffusé actuellement par la COBAC, le capital social des EMF de deuxième catégorie passe de 50 millions XAF à 300 millions XAF suivant le chronogramme ci-après : 100 millions XAF au 1er janvier 2018, 150 millions XAF au 1er janvier 2019, 200 millions XAF au 1er janvier 2020, et 300 millions XAF au 1er janvier 2021.

Pour les EMF de troisième catégorie, le capital social augmente de 25 millions F CFA à 150 millions F CFA suivant les délais ci-après : 50 millions F CFA au 1er janvier 2018, 75 millions F CFA au 1er janvier 2019, 100 millions F CFA au 1er janvier 2020, et 150 millions F CFA au 1er janvier 2021.

En 2014, la sous-région CEMAC comptait par ailleurs 13 réseaux dont 06 au Cameroun, 05 au Tchad, 01 en Centrafrique et 01 au Congo. Ainsi le Cameroun détient le plus grand nombre d'EMF affiliés à un réseau (269), suivi du Tchad (180) et du Congo (34). Il y a lieu de souligner qu'il existe une différence non négligeable entre le nombre d'établissements agréés et ceux effectivement en activité considérablement faible. A travers le tableau suivant, nous allons détaillé de manière assez claire l'évolution du nombre d'avis conformes délivrés au sein de la CEMAC, sur la période allant de 2012 à 2014.

[2] Financial institutions with a double-bottom line : implications for the future of microfinance, Robert Peck Christen, Richard Rosenberg & Veena Jayadeva ? CGAP Occasional paper, July 2004, pp. 2-4.



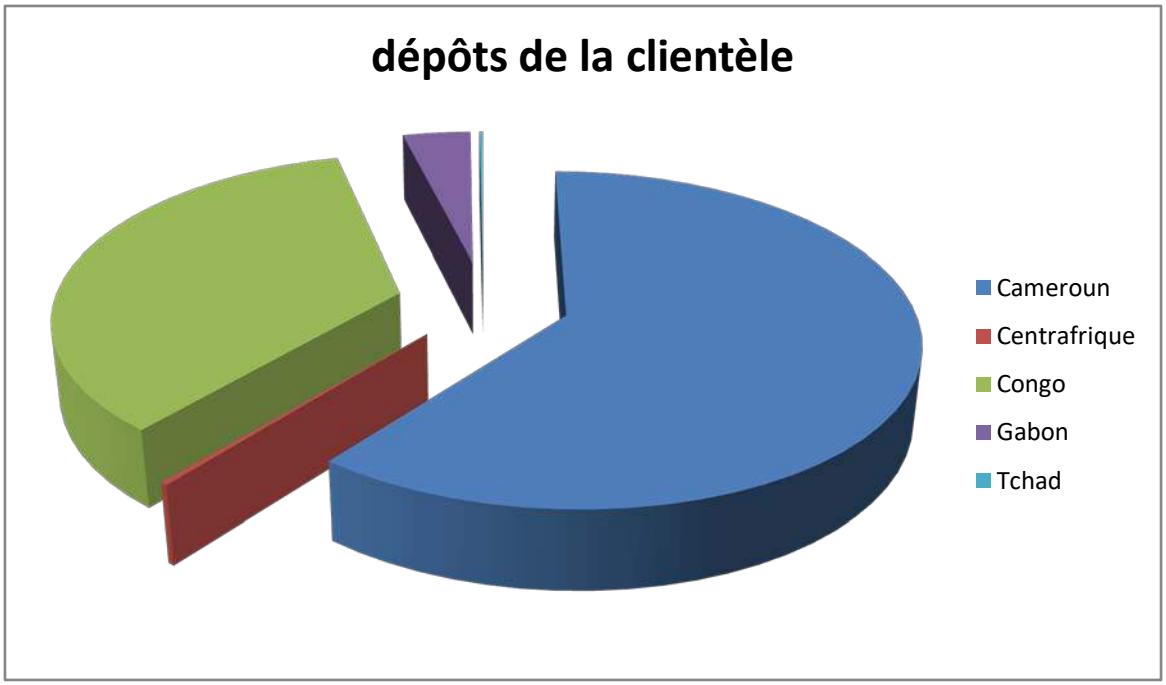
© 2019 Global Journals

*Tableau 1:* Evolution du nombre d'avis conformes délivrés par la COBAC

| Pays/années | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | Juin 2016 |
|---|---|---|---|---|---|
| Cameroun | 509 | 510 | 512 | 516 | 521 |
| Centrafrique | 24 | 24 | 24 | 24 | 24 |
| Congo | 64 | 64 | 64 | 67 | 67 |
| Gabon | 10 | 10 | 10 | 12 | 13 |
| Guinée équatoriale | - | 01 | 02 | 03 | 03 |
| Tchad | 176 | 176 | 196 | 197 | 197 |
| Total | 783 | 785 | 808 | 819 | 825 |

*Source: Construit par l'auteur*

Le secteur de la microfinance connait une croissance assez importante des activités, au cours de ces dernières années, cette croissance concerne à la fois les dépôts et les crédits effectués par les clients de l'ensemble de la zone.



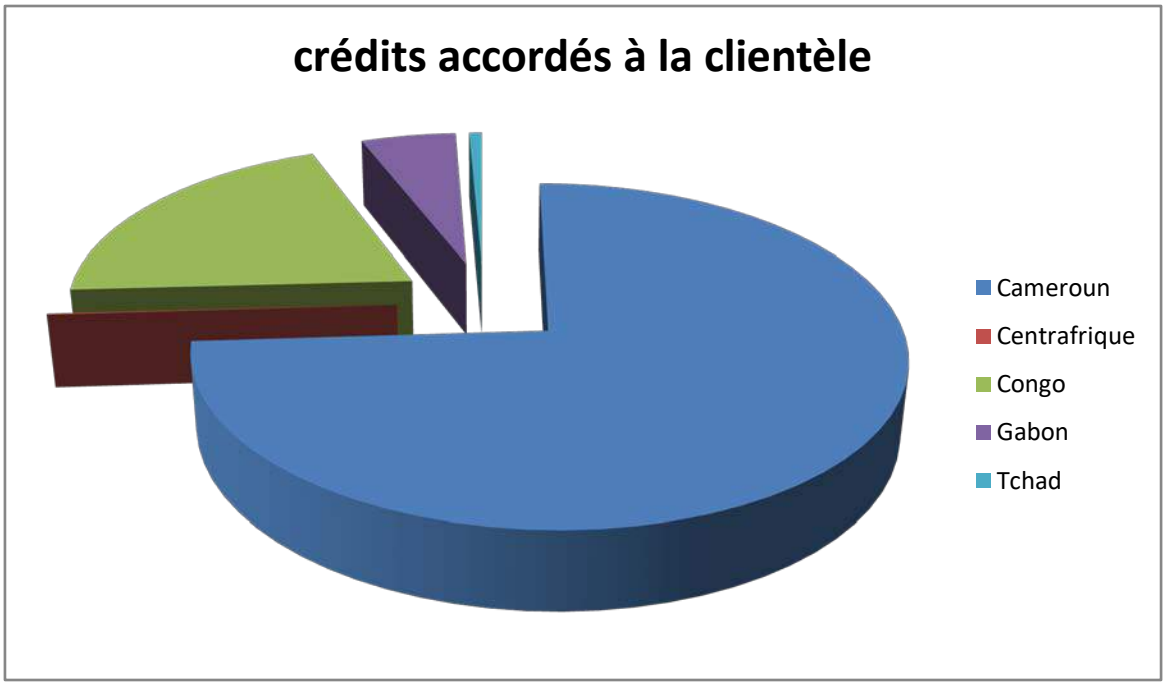

*Source: Rapport COBAC 2014*

*Graphique 1:* Répartition par pays des dépôts des EMF de la CEMAC de la clientèle au 31/12/2014

Les dépôts collectés s'élèvent à 847 milliards XAF (soit 77% du total du bilan). Ils se sont accrus de 17,4% en variation annuelle. Les dépôts de la clientèle progressent dans l'ensemble des pays, excepté au Gabon, où ils ont décliné de 1,3 milliard XAF (-4%). L'accroissement des dépôts est plus marqué au Cameroun, en Centrafrique et au Congo, avec respectivement 22%, 17% et 13% de taux de variation entre 2013 et 2014. Par ailleurs, le Cameroun et le Congo sont les pays qui contribuent le plus aux performances réalisées en matière de collecte des dépôts, avec respectivement 60% et 35% du total des dépôts dans la CEMAC.



© 2019 Global Journals




*Source: Rapport COBAC 2014*

*Graphique 2:* Répartition par pays des dépôts de la clientèle au 31/12/2014

Les crédits bruts à la clientèle sont de 458 milliards XAF. Ils sont en hausse de 18,8%, en comparaison avec leur niveau de décembre 2013. Cette hausse émane principalement des secteurs de la microfinance camerounais, congolais et gabonais, dont l'augmentation des crédits bruts représente respectivement 74%, 20%et 5% de l'accroissement de ce poste du bilan.

Les crédits nets à la clientèle s'établissent à 409 milliards XAF, soit 38% du total du bilan à fin 2014, contre 31% douze mois plus tôt. Ils ont progressé de 19,3 % par rapport à la situation de décembre 2013. La progression des crédits nets est tirée principalement par les établissements de micro finance du Cameroun, du Congo et du Gabon.

## II. Revue de la Litterature

Toutefois, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les microcrédits ne sont pas destinés uniquement aux pays du tiers monde. En effet, la microfinance existe même dans les pays occidentaux. On note la présence d'institutions de microfinance appelées institutions de crédits solidaires en France tel que l'association pour le droit à l'initiative économique (Adie France). Les institutions de micro finance se retrouvent également aux Etats unis. En effet, il existe plus de 400 programmes de micro crédits (Himes and Servon, 1998). En 1996, ces programmes ont octroyé plus de 44 millions USD à 200 000 personnes (Edgcomb, Klein & Clark (1996)). Ainsi, on peut affirmer que le phénomène du microcrédit est planétaire.

Ahlin et al., (2006) observent que les établissements de microfinance sont en mesure de mieux couvrir leurs coûts lorsque la croissance du pays est plus forte et qu'elles ont des coûts opérationnels moins élevés lorsque les systèmes financiers sont plus développés.

L'offre limitée des services financiers peut également expliquer l'exclusion financière. Rappelons que les organisations financières allouent du crédit sur la base de profits espérés (Gauthier et al., 2003). Les chercheurs s'entendent pour dire que des facteurs importants influencent les risques et les coûts liés à la clientèle à moindres revenus pour les prestataires.

La proximité des points d'EMF est un facteur déterminant dans la classification des clients, ainsi certains clients sont exclus du système de façon volontaire ou involontaire. L'exclusion volontaire se réfère à une situation où les individus ont accès aux services financiers mais décident de ne pas les utiliser. Selon Claessens (2006), et Beck & De la Torre (2006), ce type d'exclusion financière vient d'un manque de demande qu'une insuffisance d'offre de services. D'abord, certains individus peuvent croire ne pas avoir besoin des produits financiers (Kempson et al., 2000 ; Claessens, 2006). De surcroît, Chidzero et al., (2006), et Demirguc-Kunt (2008) notent que certaines personnes ne cherchent pas à accéder elles-mêmes aux services financiers, car ils utilisent déjà les services financiers d'un membre de leur foyer ou d'un ami (accès indirect). De plus, les gens peuvent se méfier du personnel des organisations et des produits financiers complexes (barrière psychologique) et restreindre leurs demandes



© 2019 Global Journals

auprès des intermédiaires financiers (Morvant-Roux & Servet, 2007 et Ramji, 2009). Enfin, des motifs religieux ou culturels, comme la langue, expliquent une part de l'exclusion volontaire (Kempson et al., 2000 ; Beck et al., 2007).




*Graphique 3:* Du microcrédit à l'inclusion financière

| | | |
|---|---|---|
| Seulement crédit | Gamme de services | Accès, utilisation, qualité |
| ONG et IF non bancaires | Variétés d'Institutions financières | Télécomunication, assurance |
| Réseau traditionnel d'agences | Agences et réseau social | Finance digitale |
| Entrée de gamme, standardisation | Diversification, protection, consommateur | Flexibilité et innovation |
| Pauvres actifs(jeunes, femmes..) Segments Accès universel | | |

*Source: Banque Mondiale, 2012*

Au regard de l'évolution de son environnement la microfinance moderne s'est déclinée par divers sous-produits (la tontine, la microassurance, le microcrédit, la microépargne, la finance solidaire et la finance islamique) dont il s'avère important d'aborder les diverses modalités de fonctionnement.

Selon Lelart (1990), la *tontine* est une pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement. Les tontines existaient bien avant l'introduction de la monnaie dans les économies. Elles plongent leur racine dans l'histoire lointaine des peuples concernés. Les africains se sont depuis longtemps groupés pour travailler ensemble et successivement dans le champ de chacun d'eux ou construire chaque maison l'une après l'autre dans le village. Selon Bekolo Ebe (1996), cinq types de tontines sont représentatifs du système tontinier du Cameroun*: la tontine simple* ; *la tontine simple avec caisse de prêts; la tontine avec caisse de prêts et de secours*; *la tontine avec enchères non capitalisées; la tontine avec enchères capitalisées.* L'importance des tontines est telle que qu'il faut tenir compte aujourd'hui de ce phénomène dans l'analyse du développement. De plus, la question du développement financier et de son rôle dans l'évolution économique des pays en développement est de plus en plus débattue par les experts. Selon le FMI (2018), les tontines peuvent booster l'inclusion financière (d'une valeur d'environ 10%) au Cameroun. Partant du principe que les autorités camerounaises reconnaissent l'importance et la complémentarité qu'offrent les tontines (d'un poids de 90 milliards F CFA selon le ministère des Finances) au secteur financier, le FMI affirme dans son étude que, la participation du Njangui[3] ouvre aussi des possibilités de prêts par les banques et les établissements de microfinance, grâce aux garanties collectives et morales qu'apporte le groupe.

Selon le BIT[4] (2008), la *microassurance* est un mécanisme de protection de personnes à faible revenu contre les risques (accident, maladie, décès dans la famille, catastrophe naturelle…) en échange du paiement des primes d'assurance adaptées à leurs besoins et niveaux de risque. Elle cible principalement les travailleurs à faible revenu des pays en voie de développement, particulièrement ceux qui travaillent dans le secteur informel qui sont souvent mal desservis par les assureurs commerciaux et les systèmes d'assurance sociale. Churchill (2006) parle des deux faces de la microassurance, qui ont une seule finalité: la réduction des vulnérabilités et de la pauvreté. La microassurance (ou assurance inclusive) a pour objectif de proposer des produits assurantiels spécifiques, destinés à une population aujourd'hui exclue du système traditionnel, par méconnaissance ou absence de moyens financiers.

Le *microcrédit* est intimement lié à la microfinance moderne. Armendariz de Aghion & Morduch (2005) définissent le microcrédit comme les petits prêts composés de petites garanties, offerts à la clientèle microfinancière. Pour Ghazanfar & Rallens (2006), le microcrédit est la partie des prêts de la microfinance. Lelart (2005) perçoit le microcrédit comme un petit crédit, un montant peu élevé sensiblement inférieur à un crédit qu'une entreprise peut solliciter

[3] Synonyme de tontines, dans la culture anglo-saxonne du Cameroun.
[4] Bureau International du Travail



© 2019 Global Journals

d'une banque. Selon Schreiner & Léon (2001), le microcrédit est l'un des principaux éléments de développement de la microfinance et de lutte contre la pauvreté. Le microcrédit et la microépargne sont les facettes principales de la microfinance.

La *microépargne* est définie comme une réserve d'argent constituées de petites sommes qui n'ont pas été consommées, ni par des dépenses contraintes, ni par les dépenses quotidiennes. Elles auraient été invisibles si elles n'étaient pas mises de côté. Grâce à ces microéconomies se constitue la microépargne. L'épargne est fondamentalement une mesure de sécurité personnelle, soit pour se prémunir contre les évènements inattendus, soit pour assurer son développement économique. L'épargne est aussi mon moyen de lutte contre la pauvreté et le surendettement. La microépargne est destinée à jouer plusieurs rôles: Constituer un financement capable de garantir les risques de non remboursement d'un membre du groupe ; Permettre au groupe d'obtenir un volume de crédit plus élevé; Constituer une base de financement endogène pour une institution de microfinance.

Le *système bancaire islamique* doit son existence à l'idéologie islamique dans son ensemble. Celle-ci étant fondée sur la valeur de la justice sociale qui constitue la pierre angulaire de l'économie islamique. En effet, le système bancaire islamique est fondé sur le principe de partage des intérêts, et des pertes et ne se réduit pas à un système bancaire sans taux d'intérêt. Le marché mondial de la finance islamique a connu une croissance de 7% pour se porter à 2000 milliards de dollars US à fin 2015, et pourrait atteindre 3000 milliards de dollars US à l'horizon 2020, selon la Conférence Mondiale de la Finance Islamique tenue en décembre 2015 à Bahreïn[5]. La part de l'Afrique reste relativement faible environ 1%. En Afrique beaucoup de pays font des efforts afin d'intégrer les couches musulmanes défavorisées au circuit financier avec la création des EMF islamiques, afin d'améliorer le taux d'inclusion financière. En zone CEMAC les groupes ECOBANK et AFRILAND FIRST BANK offrent des services financiers islamiques à leur clientèle. Mohammed et al., (2014) examinent la relation entre le développement financier islamique et la croissance économique en Jordanie pour la période 1980-2012. Les résultats économétriques obtenus à l'aide du test de Granger montrent l'existence d'une relation de causalité entre le développement financier islamique et la croissance économique en Jordanie.

La *finance solidaire* renvoie à l'intégration sociale des couches démunies dans le système financier. Ce concept est intégré aux actions des EMF, ainsi il désigne les services de crédit, d'épargne, de transferts d'argent et d'assurance. Ils sont fournis par des intervenants aux statuts très variés allant des formes associatives, aux filiales des banques classiques, voire des établissements de crédit. L'Etat intervient aussi directement dans certains pays sous la forme de structure d'administration publique. La finance solidaire permet aux épargnants de placer leurs économies dans des produits financiers contribuant au développement de l'économie solidaire et sociale ainsi qu'au financement de projets innovants. Cette épargne utile et éthique apporte des fonds à des entreprises ayant des activités liées à l'insertion, au social, au logement, à l'environnement, ainsi qu'à l'inclusion financière et sociale d'individus en difficulté. Afin de rendre la microfinance plus solidaire, des conditions sont suggérées selon le CGAP (2011): une articulation et une complémentarité des institutions de microfinance et une nécessité de coproduire les services microfinanciers avec les populations.

D'après la Banque Mondiale (2009), la complexité pour ouvrir un compte, pour faire une demande de prêt ou pour adhérer à un autre type de service financier réduit l'accès. Par ailleurs, une durée trop importante pour le traitement des demandes peut réduire l'utilisation des services financiers. Chidzero et al., (2006) considèrent que l'exclusion financière engendrée par des coûts trop importants (frais et taux d'intérêt) et des produits non adaptés aux besoins des gens serait plus volontaire qu'involontaire.

Certains individus peuvent utiliser plusieurs types de services financiers à la fois. Ainsi, nous pouvons classer l'inclusion financière en trois principales catégories à savoir :

La première catégorie regorge en son sein les individus qui *utilisent au moins un service financier formel (F).* Ces individus peuvent utiliser à la fois des services financiers formels, semi-formels et informels.

La deuxième alternative rassemble les individus qui *utilisent au moins un service financier semi-formel c'est-à-dire un service de micro finance, mais aucun service formel (MF)*. Ils peuvent utiliser de la micro finance combinée ou non avec des services informels.

La troisième alternative regroupe les individus qui *n'utilisent que des services financiers informels puisqu'ils n'utilisent aucun service formel et de micro finance(I).* Les individus qui n'appartiennent à aucune de ces catégories, c'est-à-dire qu'ils n'utilisent aucun service financier que ce soit ainsi ils sont donc victimes d'exclusion financière (EXC).

[5] Pays du Moyen-Orient.



© 2019 Global Journals

*Tableau 2:* Définitions et types d'inclusion financière

| Type d'inclusion | Abréviation | Définition |
|---|---|---|
| Formelle | F | Individu qui utilise au moins un service financier formel |
| Semi-formelle | MF | Individu qui utilise au moins un service semi-formel (service de micro finance), mais aucun service financier formel |
| Informelle | I | Individu qui utilise au moins un service financier informel, mais aucun service formel ou semi-formel (service de micro finance) |
| Exclusion | EXC | Individu qui n'utilise aucun service financier formel, semi-formel (service de micro finance) ou informel (exclus) |

*Source: Auteur*

## III. Methodologie

Afin de mesurer l'impact des établissements de microfinance sur le taux de croissance économique au sein de la sous-région CEMAC, nous avons fait recours au modèle de régression linéaire, précisément la régression multiple inspirée des travaux de King & Levine (1993), Raffinot & Venet (1998) et de Ndour & Paget-Blanc (2010). En vue de répondre à la question suivante *« Quels sont les effets des activités des établissements de microfinance sur la croissance économique en zone CEMAC ? »*, nous formulons les hypothèses suivantes:

*$H_1$:* Les crédits accordés aux clients améliorent positivement et significativement le taux de croissance économique au sein de la CEMAC.

*$H_2$:* Les dépôts effectués par les clients améliorent positivement et significativement le taux de croissance économique en zone CEMAC.

*a) Les variables utilisées*

Nous travaillons avec un modèle de régression à deux équations indépendantes, qui comportent chacune une variable endogène et plusieurs variables exogènes. Nous présenterons tour à tour les variables dépendantes et les variables indépendantes.

i. *La variable dépendante*

Dans le cadre de notre étude, la variable expliquée est le taux de croissance du PIB (TCPIB). Dans la plupart des travaux que nous avons parcourus, la microfinance et la croissance économique ont un lien indirect néanmoins, cet impact est positif. Les travaux de Mbaye (2008) concluent que les variables liées à la microfinance ont un impact significatif sur la croissance économique au Sénégal. Ainsi dans le cadre de notre travail nous nous attendons à un signe positif.

ii. *Les variables indépendantes*

Elles sont nombreuses et ainsi, nous les répartissons comme suit:

*Le niveau d'épargne:* Le niveau d'épargne des clients des EMF (NEPC) est une variable qui influence positivement la croissance économique dans les différents travaux auxquels nous avons eu recours. Nous avons l'exemple du travail de Mbaye (2008) qui dans ses conclusions confirme que le niveau d'épargne influence positivement le taux de croissance économique au Sénégal. Han & Melecky (2013), l'élargissement de la base de dépôts dont disposent les banques et les microfinances favorise la stabilité financière également propice à la croissance économique. Selon Dabla-Norris & al., (2015) en encourageant l'épargne, l'investissement et la productivité, l'inclusion financière stimule l'activité économique. Selon le FMI (2018) et d'après le Ministère camerounais des Finances, les tontines produisent environ 90 milliards XAF qui transitent dans le système financier (banques et EMF).

*La masse monétaire au sens de M2 rapporté au PIB:* S'agissant de la masse monétaire au sens de M2 rapporté au PIB (MM), les travaux de Raffinot & Venet (1998) stipulent que les variables prises globalement n'ont aucun impact sur la croissance économique, mais par contre pris individuellement ces variables sont corrélées positivement avec les indicateurs développés. Selon Kpodar (1995), l'impact est plus modeste comparé aux autres pays en développement. Selon Salviddes (1995), le ratio M2/PIB agit positivement sur la croissance économique. Cependant les résultats contredisent l'idée de Barthélemy & Varoudaki (1998) qui, raisonnant en termes de seuil dans une optique de club de convergence, avancent que dans les pays ayant un faible ratio M2/PIB (inférieur à 36, 5%), l'impact du développement financier sur la croissance ne sera pas significatif.

*Le nombre d'agences et de guichets:* Le nombre d'agences et de guichets est une variable très importante pour l'inclusion financière. La multiplicité des agences et des guichets accroissent de manière importante le taux d'inclusion. La proximité et aussi sa présence dans des zones reculées encourageraient les personnes rurales à avoir recours aux services financiers.

*Le volume (ou encours) de crédit des EMF:* S'agissant des encours de crédit des EMF (VCEMF) les travaux de Dossou (2003) et de Kamalan (2006) confirment l'idée à priori d'une contribution négligeable des IMF selon qu'ils ont utilisé comme variable le ratio encours des IMF rapporté au crédit accordé au secteur privé par les banques. Dans le cas du Togo, l'étude faite par Korem (2007) constate une influence positive de la part des crédits octroyés par les institutions de microfinance sur



© 2019 Global Journals

la croissance économique à court terme, mais ce résultat n'est pas statistiquement significatif. Les tests effectués confirment la non causalité entre cette variable et la mesure de la croissance économique. Autrement dit, une augmentation de la part des crédits octroyés par les IMF dans le crédit à l'économie n'affecte pas de manière statistiquement significative la mesure de la croissance économique au Togo.

*La population totale:* Dans le cadre de notre travail, la population totale (POPT) est constituée de l'ensemble des clients et membres des établissements de microfinance de première, de deuxième et de troisième catégorie de l'ensemble des six pays de la sous-région CEMAC.

*b) Présentation du modèle*

Notre modèle s'inspire des travaux de King & Levine (1993), Raffinot & Venet (1998) et de Ndour & Paget-blanc (2010), les variables ont été suscitées.

Le modèle à estimer se présente comme suit:

(1) $$TCPIB = \alpha_0 + a_1\, NEPC_t + \alpha_2 MM_t + \alpha_3 NAG_t + \alpha_4 POPT_t + \alpha_5 NEPC_{t-1} + \alpha_6 MM_{t-1} + \alpha_7 NAG_{t-1} + \alpha_8 POPT_{t-1} + \varepsilon_{1t}$$

(2) $$TCPIB = \beta_0 + \beta_1 MM_t + \beta_2 NAG_t + \beta_3 VCEMF_t + \beta_4 POPT_t + \beta_5 MM_{t-1} + \beta_6 NAG_{t-1} + \beta_7 VCEMF_{t-1} + \beta_8 POPT_{t-1} + \varepsilon_{2t}$$

*NEPC : Niveau d'épargne; MM : Masse monétaire ; CREDPRIV : Crédit au secteur privé sur le PIB; NAG : Nombre d'agences et de guichets ; VCEMF: Volume (ou encours) des crédits des EMF ; POPT : Population totale.*

Où C est la constante, les coefficients sont les paramètres des différentes variables à estimer et $\varepsilon$ une variable aléatoire qui mesure le terme d'erreur. Ce modèle d'origine sera transformé en modèle en Log pour l'estimation dans Eviews. Nous avons utilisé dans le cadre de notre travail les modèles dynamiques et par conséquent nous avons calculé le taux d'accroissement sur la durée allant de 2007 à 2016. S'agissant des tests utilisés, nous avons fait recours au test de causalité au sens de Granger et au modèle VAR.

*c) Présentation des résultats*

Les résultats sont divisés en deux parties à savoir les tests effectués et l'estimation proprement dite.

i. *Différents tests effectués*

S'agissant des tests ils sont au nombre de deux, nous avons également des estimations à faire, à deux niveaux car le modèle est composé de deux équations.

a. *Le modèle VAR*

L'objectif du modèle VAR est d'établir un lien de causalité. Notre modèle est composé de deux équations, mais nous allons regrouper les résultats dans un seul tableau.

*Tableau:* Résultats du modèle VAR

| | Modèle VAR | | | |
|---|---|---|---|---|
| | NEPC | MM | NAG | POPT |
| LR | 0,492723 | 0,215998 | 0,12896 | 0,2568 |
| p-value | 0,08108 | 0,03711* | 0,00261* | 0,00154* |
| | Modèle VAR | | | |
| | MM | NAG | VCEMF | POPT |
| LR | 0,618973 | 0,174738 | 0,154327 | 0,23656 |
| p-value | 0,01712 * | 0,00263* | 0,04606* | 0.00251 |

*** représente la significativité au seuil de 5%*
*Source: Estimations faites par l'auteur*

De ce tableau découle la conclusion suivante, il existe un lien de causalité entre les différentes variables. Le test de causalité au sens de Granger permettra de spécifier le type de causalité.

b. *Le test de causalité au sens de Granger*

L'objectif est de savoir si la causalité est uni ou bidimensionnelle. Nous allons regrouper les résultats des deux équations dans un même tableau.



© 2019 Global Journals

*Tableau:* Résultats du test de causalité au sens de Granger

| Test de causalité au sens de Granger | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | NEPC | | MM | | NAG | | POPT | |
| PIBT | 9,23146 (1) | 0,0016* (2) | 7,92203 | 0,0031* | 8,8569 | 0,0023* | 7,33458 | 0,0044* |
| | 0,02458 | 0,9758 | 0,16103 | 0,8524 | 11,265 | 0,0698 | 0,66367 | 0,5265 |
| NEPC | | | 20,6033 | 2.E-05 * | 10,2561 | 0,0238* | 1,30138 | 0,0053* |
| | | | 2,61514 | 0,0993 | 8,5986 | 0,0265* | 6,57822 | 0,0057* |
| MM | | | | | 9,2569 | 0,06987 | 0,17819 | 0,0332* |
| | | | | | 7,2659 | 0,00126* | 2,12952 | 0,1464 |
| NAG | | | | | | | 11,569 | 0,0258* |
| | | | | | | | 8,2658 | 0,0658 |

| Test de causalité au sens de Granger | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | MM | | NAG | | VCEMF | | POPT | | |
| PIBT | 9,12255 | 0,0017* | 7,85084 | 0,0033* | 2,74640 | 0,0396* | 5,8695 | 0,0236* | |
| | 0,12769 | 0,8809 | 0,02490 | 0,9754 | 1,97780 | 0,0159* | 0,3652 | 0,0038* | |
| MM | | | 9,24006 | 0,0016* | 11,1404 | 0,0006* | 8,7458 | 0,5698 | |
| | | | 2,74812 | 0,0895 | 757,146 | 0,0565* | 9,8958 | 0,0027* | |
| NAG | | | | | 10,2658 | 0,0286* | 9,5287 | 0,0486 | |
| | | | | | 8,25986 | 0,0179* | 8,5296 | 0,0018* | |
| VCEMF | | | | | | | 1,41840 | 0,2666 | |
| | | | | | | | 1180,95 | 0,0356* | |

*(1) F-statistic*
*(2) Probabilité*
*** représente la significativité au seuil de 5%*
*Source: Auteur à partir du logiciel EVIEWS*

Les conclusions tirées de ce tableau, le lien de causalité est à double sens, la croissance économique stimule l'inclusion financière et vice versa. Autrement dit, la causalité est bidimensionnelle.

ii. *Estimations proprement dite*

Nous avons deux équations, dans la première équation le *PIB* est exprimé en fonction de (*NEPC, MM, NAG et POPT)* et dans la deuxième le *PIB* en fonction de *(MM, NAG, VCEMF et POPT).*



© 2019 Global Journals

*Tableau 8:* Régression du PIB sur (NEPC, MM, NAG et POPT)

| Variable dépendante PIB par tête (PIBT) | | |
|---|---|---|
| Variables | Coefficient | p(z) |
| NEPC | 0.3328589 | 0,003** |
| MM | - 0.0012241 | 0,0687 |
| NAG | - 0.5568368 | 0,005** |
| POPT | 0.1209379 | 0,023** |
| Statistique de Arellano-Bond | 9,10 | |
| p-value de Arellano-Bond | 0,107 | |
| Statistique AR(2) | 0,906 | |
| p-value(2) | 0,002 | |
| Observations | 30 | |
| Nombre de pays | 6 | |
| $R^2$ | 0,0168 | |

*** variable significative au seuil de 5%*
*Source: Estimations faites par l'auteur*

- Le niveau d'épargne (NEPC) a un impact positif et significatif sur le PIB en zone CEMAC. Une augmentation de 1% du niveau d'épargne des clients des EMF, augmenterait de 0.33% le taux de croissance économique de la sous-région Afrique Centrale. Ce résultat va dans la même lancée que les conclusions de Mbaye (2008) qui stipule que le niveau d'épargne influence positivement le taux de croissance économique au Sénégal.
- La masse monétaire (MM) a un impact négatif et non significatif sur le PIB au sein de notre sous-région. Une baisse de 1% de la masse monétaire en circulation, augmenterait de 0.001% le taux de croissance économique en zone CEMAC. Selon Kpodar (1995), l'impact est plus modeste comparé aux autres pays en développement, Salviddes (1995), le ratio M2/PIB agit positivement sur la croissance économique.
- Le nombre d'agences et de guichets influence négativement et de manière significative. Une baisse de 1% du nombre d'agences des EMF, augmenterait de 0.55% le taux de croissance économique en zone CEMAC. Ce résultat nous surprend car nous pensions plutôt que la multiplicité des agences est un atout majeur. En prince ceci est dû au fait que dans les zones reculées les activités sont moindres à cause de l'instabilité des activités générant de l'argent. De nos jours, avec la dense gamme de produits que proposent les EMF à savoir le règlement des factures d'eau et d'électricité, le paiement des droits universitaires et des frais de scolarité, à long cette variable pourrait avoir un impact positif sur le PIB.
- La population (POPT) a un effet positif et significatif sur la croissance économique. Une augmentation de 1% des clients des EMF, favoriserait de 0.12% le PIB de la sous-région CEMAC. Ceci peut s'expliquer par le fait que, les EMF assouplissent les conditions d'ouverture de compte au sein de leurs structures, à travers les collectes journalières, le montant minimal à avoir pour l'ouverture du compte étant moins élevé que dans les établissements de crédit.



© 2019 Global Journals

*Tableau 9:* Régression du PIB sur (MM, NAG, VCEMF et POPT)

| Variable dépendante PIB par tête (PIBT) | | |
|---|---|---|
| Variables | Coefficient | p(z) |
| MM | 0.1126421 | 0,073 |
| NAG | 0.2677361 | 0,004** |
| VCEMF | 0.989756 | 0,002** |
| POPT | - 0.142732 | 0,0623 |
| Statistique de Arellano-Bond | 7,52 | |
| p-value de Arellano-Bond | 0,11 | |
| Statistique AR(2) | 11,82 | |
| p-value(2) | 0,542 | |
| Observations | 30 | |
| Nombre de pays | 6 | |
| $R^2$ | 0,0168 | |

*Source: Estimations faites par l'auteur*

Suite aux différents résultats obtenus dans le tableau précèdent, nous pouvons conclure que:

- La masse monétaire (MM) a une influence positive et non significative sur le PIB. Une augmentation de 1% de la masse monétaire augmenterait de 0.11% le niveau de croissance économique en zone CEMAC. L'augmentation de la quantité de monnaie en circulation devrait rendre plus liquides les personnes ciblées au sein de la sous-région et par conséquent les activités devraient aller bon train.
- Le volume (ou encours) des crédits des EMF (VCEMF) évolue dans le même sens que le PIB, à savoir de manière positive et significative. Une augmentation de 1% du volume (ou encours) des crédits des EMF, augmenterait de 0.98% le taux de croissance économique de la sous-région Afrique Centrale. La baisse du taux d'intérêt auquel les EMF prêtent aux clients stimule ceux-ci à courir auprès de ces établissements afin de pouvoir entrer en possession de l'argent naturellement après remplissage des conditions préliminaires. L'obtention de ces crédits va permettre à ces personnes de réaliser leurs projets, ce qui est une plus-value pour l'inclusion financière. Korem (2007) constate une influence positive de la part des crédits octroyés par les institutions de microfinance au Togo sur la croissance économique à court terme, mais ce résultat n'est pas statistiquement significatif.
- Le nombre d'agences (NAG) a un impact positif et significatif sur la croissance économique en zone CEMAC. Une augmentation de 1% du nombre d'agences des EMF, augmenterait de 0.26% le taux de croissance économique en zone CEMAC. Ceci voudrait dire que la multiplicité des n'agences impacte plutôt positivement le PIB, dans certaines villes, on retrouve des agences et guichets qui sont proches, ce qui une multitude de choix aux potentiels clients.
- La population (POPT) a un impact négatif et non significatif sur le PIB. Une baisse de 1% de la masse monétaire en circulation, augmenterait de 0.14% le taux de croissance économique en zone CEMAC. Afin de booster l'inclusion financière au sein de notre zone de recherche, les EMF ont opté pour une politique de proximité, des agents commerciaux se baladent au sein des villes et quartiers à la recherche des clients. Ils ouvrent souvent des comptes avec des dépôts initiaux de 1000 F CFA, somme qui n'est pas très difficile à avoir, mais par contre après plusieurs mois on se rend compte qu'aucun mouvement ne s'est fait sur le compte.

Après analyse, nous nous permettons de dire que:

- *Pour la première équation:* Les variables qui influencent positivement et significativement l'inclusion financière sont le niveau d'épargne et la population totale ; le nombre d'agence influence négativement mais pas de manière significative l'inclusion financière ; quant à la masse monétaire, elle influence de manière non significative et négativement l'inclusion financière.
- *Pour la deuxième équation:* Les variables qui influencent positivement et significativement l'inclusion financière sont le nombre d'agence et le volume de crédit (ou encours) des EMF ; la masse monétaire influence positivement mais pas de manière significative l'inclusion financière ; la population totale a un impact négatif et non significatif sur l'inclusion financière.



© 2019 Global Journals

## IV. Conclusion et Recommandation

Afin d'améliorer de manière considérable le taux d'inclusion financière au sein de la sous-région, les autorités monétaires devraient essayer d'assouplir certaines conditions, afin de rendre les EMF autonomes et qu'ils ne dépendent plus trop des banques.

Aussi il serait opportun de permettre aux EMF:

- D'avoir accès directement au marché monétaire
- De demander aux EMF de ne plus ouvrir anarchiquement les agences car lorsqu'ils sont très proches, d'après nos conclusions ils n'ont qu'un effet négatif sur l'inclusion financière.
- La BEAC devrait continuer à augmenter le montant du capital social des EMF, afin d'éloigner les brebis galeuses et aussi cela permettrait de réduire le risque de faillite de ceux-ci.
- Le genre féminin reste délaissé dans l'élaboration des stratégies en vue d'améliorer le taux d'inclusion financière, pourtant les femmes sont les personnes n'ayant pas accès aux services financiers. En vue d'autonomiser les femmes, les organismes internationaux, ainsi que les gouvernements devraient mettre sur pied, des stratégies centralisées exclusivement sur les femmes. Chaque Etat devrait mettre en place des séminaires de promotion de l'éducation et du développement de la culture financière des citoyens.
- Les reformes dans le but d'accélérer l'inclusion financière pourraient être adoptées notamment : étendre à toutes les institutions financières l'accès à la base de données sur les clients ; améliorer la gestion des sûretés en informatisant le registre des sûretés mobilières et le cadastre ; former les juges à la résolution des litiges bancaires, tout en œuvrant pour la création des tribunaux de commerce.
- Les institutions financières devraient proposer des services et produits financiers adaptés aux besoins des personnes exclues du système financier traditionnel tels que les micro-crédits.

## Bibliographie


1. *Beck., Demirguc-Kunt., Leaven & Levine (2004)* : « Finance, Firm Size and Growth », Working Paper.
2. *Bekolo Ebe., (1987):* « Le système des tontines : liquidité, intermédiation et comportement d'épargne », Revue d'Economie Politique, N_4, pp. 616-638.
3. *Bekolo Ebe., (1996):* « Contrats, agence et tontine : une application de la théorie des contrats à l'analyse des tontines camerounaises », In Mondes en développement, tome 4, pp. 29-37.
4. *Bencivenga & Smith., (1991):* « Financial Intermediation and Endogenous Growth », Review of Economic Studies, Vol.58, pp. 195-209.
5. *Chibba, M., (2009):* « Financial Inclusion, Poverty Reduction and the Millennium Development Goals », European Journal of Development Research, 21, p. 213-230.
6. *Christopoulos & Tisonas., (2004):* « Financial Development and Economic Growth: Evidence from Panel Unit Root and Cointegration Tests », Journal of Development Economics, Vol.73, N_1, pp.55-74.
7. *Demirguç-Kunt & R. Levine (2007):* « Finance, Inequality and the Poor », Journal of Economic Growth, 12, p. 27-49.
8. *Granger & Newbold., (1974):* « Spurious Regressions in Econometrics », Journal of Econometrics Vol.2, pp. 111-120.
9. *Granger., (1969):* « Prediction with a Generalized Cost of Error Function», Operational Research Quarterly, Vol.20, pp. 199-207.
10. *Khan & Mirakhor., (2013):* « Islamic Banking: Experiences in the Islamic Republic of Iran and Pakistan», IMF Working Paper, N_12, International Monetary Fund, Washington DC.
11. *King & Levine., (1992):*« Financial Indicators and Growth in a Cross Section of Countries», Policy Research, World Bank, Working Paper 819.
12. *King & Levine., (1993a):* « Finance and Growth: Schumpeter Might Be Right? », Quartely Journal of Economics, Vol.108, pp.717-737.
13. *Lelart Michel., (1989):* « L'épargne informelle en Afrique. Les tontines béninoises », Revue Tiers Monde N_118, pp. 271-298.
14. *Lelart Michel., (2005):* « De la finance informelle à la microfinance », Agence Universitaire de la Francophonie.




© 2019 Global Journals

# Global Journals Guidelines Handbook 2019

www.GlobalJournals.org